

ALLOCATION

Présentation du « Chèque Marmaille » aux assistantes maternelles
secteur Nord/Est

ELEMENTS DE LANGAGE DE LA PRESIDENTE DU CONSEIL GENERAL

SAMEDI 4 FÉVRIER 2012/ 10H00 HÉMICYCLE/CONSEIL GÉNÉRAL

Je suis heureuse de vous accueillir aujourd'hui si nombreuses, dans l'hémicycle du Conseil Général. Heureuse de pouvoir vous rencontrer, Corinne, Hélène, Geneviève, Nathalie, Carine, Sylvie...et vous toutes ici présentes, afin que nous ayons un échange direct et sincère.

Ce rendez-vous, notre rendez-vous, je le souhaite convivial mais surtout utile. J'espère que nos discussions vous apporteront un éclairage sur votre situation, et vous rassureront aussi, sur votre avenir. Cet entretien avec vous, nous l'avons souhaité franc et pratique. Car vous n'êtes pas venues aujourd'hui, écouter parler une technicienne. Vous n'êtes pas venues nous entendre discuter de texte de loi, de réforme ni de procédure administrative. Au contraire, vous êtes ici pour vous familiariser et vous approprier un nouveau dispositif, « **le chèque marmaille** », que le Conseil

Général met à votre disposition et à celle des parents les plus modestes. Cet outil permet de pallier au déficit d'offre de garde d'enfant à La Réunion tout en pérennisant l'emploi d'assistante maternelle dont l'utilité sociale est largement reconnue.

La compétence prioritaire du Conseil Général, vous le savez, est d'intervenir dans le social. Nous assumons avec les élus de la majorité et les agents du Conseil Général, les responsabilités qui sont les nôtres.

Ensemble, nous mettons tout en œuvre pour mener à bien notre mission de service public, qui est de répondre aux demandes de plus en plus croissantes, des réunionnais les plus fragiles. Je profite d'ailleurs de cette occasion, pour remercier l'ensemble des agents mobilisés sur cette manifestation (direction de l'enfance, services protocole, logistique, communication) qui n'ont pas ménagé leurs efforts pour que vous soyez reçues

dans des conditions optimales et que cet évènement soit une réussite.

En plus de mes responsabilités d'élue, je suis en tant que femme et mère de famille, touchée par votre métier, qui est à la fois le plus ancien et le plus beau du monde. « Tatie, Nounou, nourrice » les surnoms pour vous qualifier ne manquent pas et sont plus charmants les uns que les autres. Leur point commun : les nombreuses similitudes avec la fonction de parent. Comme une mère, l'assistante maternelle donne les soins, éduque l'enfant, veille à sa sécurité, lui prodigue l'attention affectueuse dont il a besoin, s'intéresse à lui, à ses progrès, le gronde et le récompense.

En apparence évidente, naturelle ou innée, l'essence de votre métier est paradoxale. Ce qui semble être à priori votre plus grande qualité, votre meilleur atout, peut s'avérer être votre plus grand handicap. Certaines d'entre vous, nous ont rapporté les difficultés relationnelles qu'elles rencontrent parfois avec les parents. Ces tensions s'expliquent simplement par la

confusion d'identité avec la mère, qui met les assistantes maternelles en concurrence directe avec les parents. Car ce trio, les parents-l'enfant –l'assistante maternelle, est un schéma affectif compliqué à gérer. Il est tout à fait normal que ces tensions existent, c'est dans l'ordre des choses. Si ces rapports conflictuels peuvent être perturbants et vous déstabiliser, vous ne devez pas culpabiliser .Vous ne devez à aucun moment remettre en question le bien -fondé de votre métier.

Au quotidien, il faut que vous trouviez en permanence le juste équilibre, que vous fassiez preuve de tact, de compréhension et de souplesse. Il vous faut trouver votre place, entre les parents et l'enfant. Plus qu'un numéro d'équilibriste, il s'agit d'un travail d'équipe où chacun a un rôle à jouer, où chacun a besoin de l'autre : l'enfant de ses parents et de vous aussi, les parents de vous et réciproquement...

Le Conseil Général, conscient de votre utilité sociale indéniable a décidé d'aller plus loin dans ses prérogatives. Dans une logique de continuité plus offensive, le système d'aides aux modes d'accueil du jeune enfant étant une compétence facultative, nous avons créé le Chèque marmailles. Depuis le **Plan de cohésion sociale** il y a quatre ans et le **Plan départemental pour la famille réunionnaise** en 2011, le Conseil Général a instauré, dans un souci de cohérence **une mesure ciblée à effet immédiat**, « **le chèque marmaille** », pour accompagner les réunionnais dans la construction de leur parcours de vie,.

Parce que vous êtes **un maillon essentiel de la famille réunionnaise**, nous avons fait le pari de vous soutenir car nous croyons que votre métier est la clé du succès de cette politique sociale volontariste.

Cette nouvelle mesure a comme objectif de compenser le nombre insuffisant d'offre de garde, d'accompagner les réunionnais dans leur projet de vie tout en pérennisant l'emploi d'assistante maternelle. **C'est vous**

le fil conducteur qui rend possible la concrétisation de ce triple objectif.

Avec 15 000 naissances par an, La Réunion est la deuxième région française en termes de croissance démographique et les mutations de la société réunionnaise ont contribué à faire naître des besoins de plus en plus grands en matière de garde d'enfants.

Ce dynamisme démographique est à mettre en relation avec le nombre de places d'accueil, tous modes de garde confondus, qui s'élève à **7 400** :

- **4 200 places** en structures d'accueil collectif
- **et 3 200 places** chez les assistantes maternelles.

Ce pourcentage de places offertes à l'accueil de jeunes enfants est très inférieur à la moyenne nationale ; cela engendre une forte tension et occasionne une concurrence accrue pour faire garder ses enfants.

Vous êtes une solution au problème, en permettant l'articulation entre vie professionnelle et vie familiale des

mères. Votre métier est indispensable et participe au bien vivre ensemble de tous les réunionnais. Face à une crise économique et financière de grande ampleur, face au problème de l'emploi, il est nécessaire de donner aux foyers réunionnais de meilleures chances pour trouver du travail, pour construire un parcours de vie, pour s'épanouir socialement.

Votre problématique est claire : pour travailler vous avez besoin que les parents vous confient leur enfant. Or, nous savons qu'il reste aujourd'hui 2400 places vacantes chez les assistantes maternelles. Le **« chèque marmaille »**, ce **« coup de pouce financier »** (plafonné à 800 € par an) est un outil qui incitera les parents à privilégier votre mode de garde et corrigera ainsi cette incohérence.

Le « Chèque Marmaille » est un principe attractif qui aidera à lutter contre le travail au noir. Je sais que ce

ystème de garde officieux, vous inquiète car il peut représenter pour vous une concurrence financière déloyale. Le Conseil Général met à votre disposition des supports de communication mentionnant votre agrément (plaque professionnelle, autocollant ...) afin de vous rendre plus visibles et identifiables aux parents .Aux prestations tarifaires plus basses, vous opposerez votre gage de qualité et de service.

Le dispositif du « **chèque marmaille** » a été pensé dans ce sens pour rétablir une équité entre tous, selon **un principe gagnant-gagnant**.

Un système gagnant-gagnant cela veut dire que tout le monde, chaque partie, les parents, les enfants, les organismes sociaux et vous-mêmes y trouvez un intérêt. Pour perdurer et être efficace, un dispositif doit être juste, c'est **la philosophie du « Chèque marmaille »**.

En conclusion, j'espère que ma présentation a été claire et que le message du Conseil Général qui de vous accompagner dans la réussite de votre métier, a été compris.

Nous avons voulu vous consacrer ce moment d'échange en toute simplicité. Vous qui êtes sollicitées au quotidien de part votre métier exigeant. Vous qui devez être à l'écoute de l'autre, celle qui reconforte et qui cajole, nous avons pensé que c'était à votre tour d'être entendues. Cette oreille attentive, vous la méritez puisque de votre bien-être, dépend celui de nos marmailles, que l'on vous confie. Pour pouvoir donner aux autres, comme vous donnez à nos enfants, il faut bien que vous receviez aussi de temps en temps...J'espère sincèrement que vous apprécierez cette rencontre et qu'elle vous aidera à profiter pleinement de ce nouveau dispositif.

Je vous remercie de votre attention et passe à présent la parole à ma collègue Mme Pascaline Chereau-Nemazine qui vous parlera plus en détail des différents dispositifs (amélioration de l'habitat, formation et support informatique) mis en place par le Conseil Général pour vous aider concrètement dans votre quotidien.